

Lisbonne, 9 juillet.
La candidature du prince de Hohenzollern a produit ici une vive sensation dans la presse et dans l'opinion publique. Le Conseil des ministres a tenu de fréquentes réunions provoquées par la réception de télégrammes officiels de France et d'Angleterre.
Le *Diário* dit que la candidature de don Fernando qui a été si combattue, est été plus agréable au Portugal.

L'Agence Havas communique aux journaux les dépêches suivantes :

Ems, 9 juillet.
La reine de Prusse est arrivée ce matin. M. Benedetti, arrivé de Wildbad, a été invité à dîner par le roi avec le baron de Werther.

Bruxelles, 9 juillet.
Le *Monteur belge* dément formellement que le Roi des Belges se soit mêlé à Londres de négociations ayant pour but de faire monter le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne.

Madrid, 9 juillet.
Le gouvernement espagnol a adressé à ses représentants à l'étranger des dépêches les autorisant à démentir catégoriquement que la candidature du prince Léopold ait été préparée dans une idée hostile à la France ni à son gouvernement. Ils doivent également démentir que le général Prim se soit adressé au comte de Bismark pour obtenir le consentement du roi de Prusse. Les négociations ont été exclusivement suivies avec le prince Léopold en dehors de toute communication du gouvernement espagnol avec le comte de Bismark. Une note adressée aux représentants de l'Espagne à l'étranger contient tous les renseignements et explications sur ce point, afin de les mettre en situation de répondre aux attaques contre le maréchal, président du conseil et d'empêcher que des mensonges et des inventions malveillantes n'égarent l'opinion. Le régent Serrano restera à Madrid.

On assure que M. Rios Rosas et les autres unionistes voteront contre le prince Léopold si la question ne devient pas internationale.
M. Sagasta a reçu aujourd'hui le Corps diplomatique auquel il a donné communication de la note qui confirme l'acceptation de la candidature du prince de Hohenzollern. — Dimanche, une manifestation républicaine doit avoir lieu contre cette candidature.

La *Gazette* publiera demain le décret qui convoque les Cortès pour le 20 juillet.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, dimanche 10 juillet.
Le *Journal officiel* est muet ce matin et dément hier soir d'une convocation extraordinaire du Corps législatif pour aujourd'hui. M. Benedetti a dû avoir hier à Ems, entre trois et quatre heures une entrevue avec le roi Guillaume, à qui il a remis une communication écrite de son gouvernement. Notre ministre a télégraphié immédiatement après à M. de Gramont le résultat de l'entrevue. Quel est-il ? Nul ne le sait encore dans le public; mais il est vraisemblable que le roi Guillaume n'a pas sur le champ fait la réponse qui doit décider de la paix ou de la guerre : sans doute, il aura dit qu'il ferait connaître sa décision, se réservant de consulter ses conseillers ordinaires.
Or, quelle est aujourd'hui la situation : on assure que sur les instances de l'Angleterre, le prince de Hohenzollern a retiré son acceptation de la couronne d'Espagne. Dès lors, le gouvernement prussien dirait : nous sommes restés étrangers à ces négociations ; nous ne savons pas quelle mouche a piqué le gouvernement français ; il nous cherche une querelle d'Allemand. Le roi Guillaume est

riaux eut, je crois, le malheur de tuer en duel.

Le frère de celle qu'il aimait, dit le voyageur d'un ton triste et grave. Ainsi donc on garde encore ici la mémoire de cette lugubre affaire !... Après tant d'années d'exil, après tant de fatigues, tant de traverses, tant de souffrances, je retrouve en posant le pied sur mon sol natal, ce funeste souvenir, présent et vivace comme le premier jour ! Mais pourquoi me plaindrais-je ? la pauvre femme dont j'ai causé la perte était plus digne que moi !

Auguste Fleuriaux, car nous savons désormais le véritable nom du voyageur, avait les yeux humides en prononçant ces paroles.

Ainsi donc, demanda Linguard, vous savez déjà que la jeune fille disparut de Marseille le jour où vous vous embarquâtes secrètement sur le navire anglais le *Tom Jones* ? Depuis ce temps, les plus actives recherches n'ont pu la découvrir.

On me l'a dit, en effet, et, mieux que personne, Linguard, tu devrais savoir la vérité... Mais j'oublie que mes paroles sont obscures pour toi ; je te les expliquerai bientôt, en te demandant compte de la confiance dont je t'avais investi.

Le vieillard poussa une espèce de gémissement ; puis il s'écria avec une activité fébrile en s'adressant à Christophe :

— Eh bien ! grand imbécile, que fais-

en villégiature à Ems ; le comte de Bismark se repose de ses fatigues et calme ses nerfs à Varzin ; la Prusse ne conspire ni contre la paix de l'Europe, ni contre l'honneur de la France.

Il est évident que si les lois morales qui régissent les rapports des particuliers étaient observées par les gouvernements, un tel langage rendrait la guerre impossible ; mais sans qu'il soit besoin de se servir d'un mot malsonnant à l'égard de la Prusse on sait à quoi s'en tenir sur sa probité politique : on sait que l'œuvre de M. de Bismark, commencée par un vaste système de fourberie et d'espionnage a été affirmée par un coup de force et poursuivie par la violation de tous les droits, de tous les traités, comédie sanglante qui dure depuis six ans.

La France a été humiliée ; elle ne veut plus l'être et refuse d'être dupe. Il s'agit bien vraiment du prince de Hohenzollern et de la couronne d'Espagne. La question n'est pas là. Il y a en présence l'une de l'autre deux puissances qui font depuis des années d'énormes préparatifs de guerre. L'une d'elles les a conclus des traités qu'elle viole ou qu'elle ne veut pas exécuter, ce qui revient au même ; elle vise à établir par la force l'autorité prussienne dans toute l'Allemagne, et à dominer dans l'Europe centrale. Il y a une menace permanente pour toute l'Europe.

Les choses en sont arrivées à ce point que les esprits les plus pacifiques confessent eux-mêmes que cette situation périlleuse ne peut se prolonger et que mieux vaut en finir tout de suite par un énergique effort. Il y a à la fois pour la France une question de dignité et de sécurité. M. Thiers qu'on se plaint, bien souvent à tort, à invoquer comme une autorité, disait hier dans la salle des Pas-Perdus ; « il me semble bien difficile que tout cela puisse s'arranger. » L'homme d'Etat n'est pas pour la guerre. C'est l'avis de la majorité. On lui prêtait un autre propos : « J'aime mieux recevoir une balle dans la poitrine qu'un coup de pied dans le d... os. » Hier l'honorable M. Laroche-Joubert répétait ce propos devant lui sans le voir ; M. Thiers se défendit de l'avoir prononcé. Vous auriez pu le dire, M. Thiers ; toute la France eût été de votre avis.

En somme nous ne savons pas aujourd'hui si la guerre sera déclarée demain. Ce que nous voyons, c'est que la Prusse et la France se disposent à une entrée en campagne immédiate. Jeudi, après la lecture de la note de M. de Gramont, un député s'approcha du maréchal Le Bœuf et lui frappant sur l'épaule lui dit : « J'espère, maréchal, que nous sommes prêts » Et le vieux soldat se retournant brusquement, et avec une intonation qu'accroissait encore son regard, s'écria : « Oui. »

En effet nous sommes prêts et les Prussiens aussi sont prêts. Le premier choc sera terrible. Le ministre de la marine n'y met pas moins d'ardeur mais il s'exprime autrement : « Oh ! dit-il, il faudra beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. » Les deux ministres comptent bien d'ailleurs payer de leurs personnes : l'un comme major-général des armées l'autre comme commandant des flottes, avec l'amiral Bonet-Willamez à la tête de l'escadre cuirassée.

On dit d'ailleurs que les commandements sont déjà repartis ; que le maréchal Mac Mahon a été averti de se tenir prêt à quitter l'Algérie pour prendre le commandement en chef de l'armée ; que le général Trochu sera pourvu d'un commandement important ; on dit que deux divisions de l'armée de Paris doivent partir aujourd'hui pour le camp de Châlons, leur première étape vers la frontière.

Bisons cependant en terminant qu'on ne peut pas encore absolument désespérer du maintien de la paix.

tu là ? N'as-tu pas entendu que M. Fleuriaux voulait souper ? Cours bien vite à la cuisine, et sers-lui ce que nous avons de meilleur. Madame Meursanges, continua-t-il en regardant la mère d'Elisabeth, voudra bien l'aider un peu dans cette besogne ; n'est-ce pas, ma chère amie ?

— Volontiers, monsieur Linguard, répliqua la veuve d'un ton maussade, je ne suis pas rancunière, moi, j'ai excusé un moment de vivacité, d'autant plus que je connais la cause première de votre mauvais humeur...

Elle jeta un regard irrité à sa fille et sortit en grommelant.

Linguard, sans l'écouter, s'était approché de Christophe et lui donnait quelques ordres à voix basse. Pendant ce temps, Auguste Fleuriaux se trouvait seul avec mademoiselle Meursanges, à l'autre extrémité de la salle.

— Mademoiselle, lui dit-il rapidement, ayez bon courage... je suis l'ami de M. Maurice... lui et moi nous veillerons sur vous !

La pauvre Elisabeth tressaillit au son de cette voix vibrante et affectueuse. Sa tête se releva, ses yeux éteints se ranimèrent.

— Ah ! merci, merci ! murmura-t-elle ; ainsi donc, vous l'avez vu ? Vous lui avez parlé ?

Fleuriaux mit un doigt sur sa bouche et rejoignit Linguard, qui, dans sa préoccupation, ne s'était aperçu de rien.

On servit un repas substantiel. Fleu-

La nouvelle des massacres de Chine n'est pas confirmée ; il est encore possible qu'elle soit fautive. La rente est tombée à 69,40.

CH. CAROT

Chronique locale & départementale

On lit dans le *Français* :
« Il est question de renvoyer les élections municipales au 7 août. On ne voudrait les faire qu'après la session, afin que les députés pussent y prendre part. »

Un examen pour l'admission de surnuméraires dans l'Administration des lignes télégraphiques aura lieu le 5 septembre prochain, dans chaque chef-lieu de département. Toutefois, dans la Corse, la Manche, le Finistère, le Morbihan, le Pas-de-Calais et le Var, les épreuves seront subies à Bastia, à Cherbourg, à Brest, à Lorient, à Boulogne-sur-Mer et à Toulon.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture du département où ils résident et produire les pièces nécessaires.

Les aspirants aux encouragements du département, pour continuer leurs études artistiques dans les écoles spéciales de Paris, devront se faire inscrire au secrétariat général de la préfecture avant le 28 juillet courant.

Ils joindront à l'appui de leur demande :
1° Leur acte de naissance ;
2° Un certificat de bonnes vie et mœurs ;

3° Une déclaration du maire de la commune de leur domicile, constatant la situation de la famille et l'insuffisance de ses ressources pour pourvoir aux frais de l'éducation du candidat.

Le jury chargé de l'examen des candidats se réunira à la préfecture le lundi 1^{er} août prochain, à dix heures du matin.

La princesse de Galles, se rendant en Danemark près de sa famille avec ses enfants, a débarqué l'avant-dernière nuit à Calais où elle a pris le train se dirigeant vers la Belgique. Le prince son époux, qui l'avait accompagnée jusque dans ce port, est retourné aussitôt en Angleterre.

Les travaux de la moisson sont commencés dans la plus grande partie de notre arrondissement. Les seigles sont piqués et mis en monts, les fèves de mars arrachées sont placées en chaînes. Nous n'avons pu savoir encore le prix de ces textiles, mais en regard à la récolte, il devra être assez élevé.

Un affreux accident est arrivé hier soir sur la ligne du chemin de fer du Nord. Le train de plaisir de Boulogne en destination de Lille et de Roubaix, venait de quitter la gare d'Audruicq, quand un train de marchandises croisant le train des voyageurs, une balle de lin dont l'extrémité dépassait le wagon sur lequel elle était chargée, surprit au passage deux employés de la compagnie circulant au dehors, M. Dubar, contrôleur-chef, âgé de 50 ans et un autre garde M. Duprez. Tous deux furent lancés, sur la voie, le premier aurait été tué sur le coup, le deuxième grièvement blessé.

Un commencement d'incendie a eu lieu hier dans le magasin de teinturerie de M. Edouard Dewasse, rue Saint-Antoine.

Le feu a pris à une balle de coton déposée au rez-de-chaussée sur un tonneau contenant de la coupouse.

La perte est de peu d'importance.

riaux seul y prit part, les autres personnes de la maison ayant déjà soupé. Bientôt le voyageur retrouva toute sa gaieté, un instant refoulée par de tristes souvenirs ; il raconta avec une verve intarissable les principaux épisodes de sa vie agitée, depuis l'époque où il avait quitté Marseille. C'était une suite non interrompue de naufrages, de dangers, d'aventures surprenantes, de prospérités inouïes. Au milieu de ces événements romanesques, le *Gil Blas* cosmopolite n'avait pas toujours joué le plus beau rôle ; souvent il lui échappait de citer telle circonstance où la nécessité lui avait fait commettre des actes assez peu dignes d'éloges ; mais ses auditeurs ne prenaient pas garde à ces aveux, dont ils eussent pu se scandaliser dans un autre moment. Madame Meursanges éprouvait une véritable admiration pour cet homme, qui avait fait plusieurs fois une fortune royale, et Elisabeth se sentait pleine d'indulgence pour son protecteur, pour l'ami de Maurice. Quant à Linguard, il écoutait Fleuriaux avec une attention constante, cherchant dans les faits, parfois incohérents de ce récit, la solution d'un important problème ; mais, soit hasard, soit calcul, le Nabab ne dit rien de nature à satisfaire son ardent curiosité sur ce sujet.

Le feu a pris à une balle de coton déposée au rez-de-chaussée sur un tonneau contenant de la coupouse.

Le feu a pris à une balle de coton déposée au rez-de-chaussée sur un tonneau contenant de la coupouse.

Le feu a pris à une balle de coton déposée au rez-de-chaussée sur un tonneau contenant de la coupouse.

(La suite au prochain numéro.)

Hier, dans l'après-midi, rue du Coq-Français, un fermier habitant le Petit-Beaumont, M. Henri V... voulant descendre de voiture avant que le cheval fut complètement arrêté, est tombé et s'est fracturé la cuisse droite.

A Carvin, un homme vient d'être frappé de mort subite en aidant à porter au cimetière le cercueil d'une jeune fille.

La cour de cassation sur le pourvoi de M. Geyer, propriétaire du buffet de la gare de Reims, vient de rendre un arrêt intéressant. Elle a décidé que la gare d'un chemin de fer ne pouvait être assimilée au lieu public soumis à la surveillance de la police municipale ; qu'elle est soumise à une police spéciale réglée par la loi de 1845 sur les chemins de fer ; que, par suite, un jugement de simple police est inattaquable, qui a refusé d'appliquer audit buffet l'arrêté de police sur la fermeture des lieux publics ; qu'enfin il importe pour renvoyer le propriétaire de la poursuite qu'on ait constaté la présence chez lui, après l'heure réglementaire, de personnes non munies de billets de voyageurs.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX.

Course de Paris	
du Lundi 11 Juillet 1870	
Rente 3 p. 0/0.....	68.90
id. 4 1/2 p. 0/0.....	101.75

JULIET 1870

INDICATEUR DES TRAINS du Chemin de Fer du Nord

CORRESPONDANCE
avec la Belgique et l'Angleterre.

Prix : 20 Centimes.
En vente chez J. REBOUX, Editeur.
1, RUE NAIN 1.
ROUBAIX.

Service des Postes.

La levée du bureau de Lille, Tourcoing et la Belgique, à midi 05 sera faite à Paris le 11 h. 55. La clôture des bureaux à 11 h. 40.

VILLE de ROUBAIX

Cours public d'histoire naturelle
Lundi, 11 juillet, à 8 h. 1/4 du soir

Organe de l'ouïe.

Cours public d'histoire naturelle
Mercredi, 13 juillet, à 8 h. 1/4 du soir.

Organe de la vue.

FAITS DIVERS

— Nous recevons de Mulhouse, 9 juillet, une lettre dont nous extrayons ce qui suit, à titre de renseignement :

« Les patrons consentent à réduire le travail de douze à onze heures, et augmenter les tarifs d'environ 15 0/0. Les ouvriers, dit-on, exigent une augmentation de 20 à 25 0/0. Dans tous les cas, leurs réclamations exagérées sont formulées assez peu nettement et sans ensemble. »

Le *Journal de la Nièvre* nous signale deux incendies considérables, dont l'un a détruit toutes les dépendances du château de Montapal, appartenant à M. D'Espuilles, sénateur.

— Vendredi matin, dit le *Courrier du Bas-Rhin*, une vaste étendue de la prairie située à gauche de la route du Rhin, hors la porte d'Austerlitz, a été ravagée par les flammes. Quelque bon fumeur aura peut-être jeté un bout de cigare non éteint, et l'herbe desséchée a rapidement pris feu.

— On écrit, le 8 d'Andelnuau même journal, que jeudi, à une heure du matin, la belle filature de M. Rishoffec a été détruite de fond en comble. On ignore les motifs de ce sinistre, dont les pertes sont évaluées à 200,000 fr., couverts par les assurances.

— L'*Avenir des Landes* annonce que l'affaire du général de M... et de sa nièce ne viendra qu'à la prochaine session des assises des Landes, l'instruction de cette très importante affaire n'étant pas terminée.

— Le correspondant du *Gaulois* de Londres nous raconte une bien bonne histoire toute récente, qui a mis en émoi la police. Un compositeur d'imprimerie avait eu l'idée de prendre une colonne de ce fouillis de lettres de chiffres, de ponctuation, de types de toutes sortes, qu'en termes techniques on appelle du pâté, de lui donner pour entête cette ligne :

APPEL AU PEUPLE IRLANDAIS

et d'en imprimer une douzaine d'exemplaires qu'il alla le soir afficher par la ville. Le lendemain matin, la police intriguée se figura avoir affaire à une proclamation des féniens, imprimé dans un chiffre connu des conspirateurs. Les affiches sont arrachées et expédiées à Dublin, au vice-roi, pour qu'il en prenne connaissance et les fasse déchiffrer.

Le vice-roi confia cette tâche à des experts qui, après huit jours de travail, donnent leur langue aux chiens.

On attendait un Champollion : il s'en fut

présenté au il n'en faut pas douter, si le gamin ne s'était vanté de cette mystification.

On lit dans le *Memorial de la France* :

« Une explosion terrible de grison a eu lieu au puits Saint-Joseph, concessionnaire de la Beraudière à la Ricamarie. »

« Quatre ouvriers mineurs ont péri. Les cadavres de trois d'entre eux ont été retirés de la mine quelques heures après. Le cadavre du dernier n'a pu être remonté que plus tard, travail de sauvetage présentant des dangers. »

« Les blessés sont au nombre de quatre. »

La *Gymnastique de l'opéaste* par M. Pichery.
(un vol. in-8.)

La Gymnastique n'est pas l'art futile de voltiger autour d'un trappaz, ou de grimper au haut d'un mât ; c'est la science sérieuse du développement et du perfectionnement des formes. Elle est l'homme ce que l'horticulture est aux plantes et ce qu'un système d'élevage intelligent est aux races domestiques, c'est-à-dire un moyen d'amélioration physique continue et indéfinie. Cette puissance de l'homme sur sa propre nature ressort de lois mêmes de son organisation.

L'appareil musculaire se développe par l'exercice. Le squelette suit le muscle dans son expansion ; les cavités splanchniques se trouvent ainsi amplifiées et prêtent mieux au développement des viscères ; les tissus fibreux et les fibres lisses de la vie organique participent nécessairement à l'évolution générale et tout le système entre en possession d'une ampleur, d'une solidité et d'une activité plus grandes. Mais plus le moyen est puissant, plus la mise en œuvre exige de circonspection. Appliqué sans mesure, il peut aboutir, suivant les dispositions individuelles, à une exagération organique regrettable, ou bien dépassant les forces plastiques du sujet, amener une irrémédiable détérioration. Trop exclusivement concentrer sur un groupe restreint de muscles, il engendrera des hypertrophies partielles dont le moindre inconvénient sera la difformité. Enfin, si l'on vise trop à la rapidité, à la force, à l'audace, à l'effet théâtral, en un mot, au risque des fractures, des luxations, des ruptures musculaires ou tendineuses, des altérations organiques du cœur ou des gros vaisseaux, l'emphysème pulmonaire, les hernies, etc. La pratique de la gymnastique athlétique nous fournit la preuve quotidienne de l'imminence des accidents de cette dernière catégorie, et d'une autre part l'histoire et les observations contemporaines nous démontrent la réalité de ces inconvénients de la première. Nous savons que, dans l'antiquité, l'entraînement donnait aux athlètes une musculature dont la prédominance s'exerçait despotiquement non seulement sur le cerveau, mais encore sur les viscères de la nutrition, au détriment de l'intelligence et de la longévité. Qui ne sait encore que, si le travail fortifié, la fatigue étiole, que si l'exercice, méthodique assuré la beauté des formes, un exercice vicieux et exclusif en brise les proportions et la symétrie ?

C'est sous l'empire de ces considérations que M. Pichery a écrit son traité de gymnastique médicale qui doit être regardée comme le résumé encyclopédique des connaissances relatives à cet art. On y lira avec un intérêt une courte description de l'appareil locomoteur, spécialement envisagé au point de vue mécanique ; des notions de physiologie générale, pour bien comprendre les effets primitifs et directs de l'exercice sur les organes du mouvement, et les effets secondaires et généraux sur l'organisme en général. A la suite, se trouvent opposées les circonstances orthopédiques, hygiéniques et médicales, qui réclament les secours de la gymnastique, un système de mouvements portant sur un groupe donné de muscles ou intéressant tout le système, et enfin des notions sommaires, mais suffisantes, sur l'exercice passif, le massage, les eaux minérales et l'hydrothérapie.

Ce traité, écrit dans un langage accessible à tous, peut donc être considéré comme le manuel de l'hygiène domestique et comme un abrégé lumineux des moyens naturels dont dispose la thérapeutique.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

MARIAGES.

6 juillet. — Binet Auguste-Hilaire, 27 ans, ingénieur, et Clarisse Palmyre-Fideline, 24 ans, sans profession. — Boucly Charles, 34 ans, trieur de laines, et Rovin Apollinaire, 26 ans, ménager.

7 juillet. — Delcambre Désiré, 33 ans, colporteur, et Chermeux Octavie, 27 ans, dévideuse.

NAISSANCES.

5 juillet. — Herteler Hubert, à l'Épée. — Delys Jules, au Calvaire. — Vandaele Léopold, rue Latérale. — Delaplace Arthur, au Pilé. — Defresnes Céline, à la Poterie. — Meire Alfred, rue Saint-Maurice. — Triollet Alfred, rue du Square. — Sandevoir Carlos, aux Sept-Ponts.

6 juillet. — Cornil Louis, rue de la Guinguette. — Lernoil Elise, rue Décreme. — Perrié Blanche, aux Sept-Ponts.

7 juillet. — Tallenaer Camille, rue de la Barbe-d'Or. — Devriant Georges, rue des Fabricants. — Scholaert Marie, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Vandembulcke Charles, rue de Soubise. — Stevens Henri, rue Saint-Joseph.